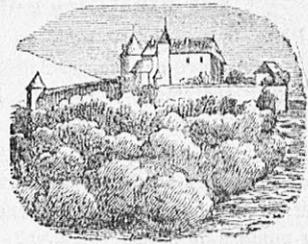




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse. . . 1 an. Fr. 4.50
 » . . . 6 mois » 2.50
 Etranger. 1 an » 8.—
 » . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément mensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 7⁰⁵ 10²² 2⁴⁵ 5⁰⁰. — BULLE, arr. 9³⁵ 12¹² 4²⁷ 8⁴¹.

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.

S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

Les droits des neutres aux yeux allemands.

Il court en Allemagne de singulières théories au point de vue des neutres, de leurs droits et de leurs devoirs. Ce ne sont évidemment pas là les sentiments du peuple, mais il n'en reste pas moins que l'on cherche, par tous les moyens possibles, à les répandre dans le public, à forger une mentalité particulière au peuple allemand par des brochures et par la presse.

La conception du droit de la neutralité, telle qu'on cherche à l'inculquer au peuple allemand, est telle qu'elle ne peut émaner que d'un cerveau prussien. Un correspondant de la *Gazette de Voss* développe l'argumentation suivante: D'après cet étrange juriste, les droits et devoirs des neutres sont déterminés par deux principes: l'inviolabilité de leur territoire et le devoir de ne pas participer aux luttes des autres puissances.

« Le premier de ces droits, dit-il, peut être assimilé à l'inviolabilité du domicile qui existe en droit civil. Ce n'est pas un droit absolu. Il doit céder à une nécessité supérieure, car il aboutirait, dit le juriste allemand, à des conséquences inadmissibles si on voulait l'appliquer trop strictement.

De même qu'un particulier qui voudrait empêcher par les armes les pompiers ou la police d'entrer dans une maison pour éteindre un incendie ou pour poursuivre un malfaiteur serait considéré comme un criminel ou comme un fou, de même un gouvernement doit renoncer au droit d'employer les armes quand il s'agit seulement d'empêcher de traverser son territoire. »

Est-il besoin de démontrer l'insanité d'une telle comparaison? Eh quoi! lorsqu'un particulier voit un incendiaire mettre le feu dans sa maison, il n'aurait pas le droit de l'en chasser à coups de fusil et de l'abattre comme un chien? Si un malfaiteur y pénètre contre son gré, pour venir y piller, pour tuer les fils du propriétaire, violer ses filles, assassiner son père et sa mère, ce propriétaire n'aurait pas le droit, le devoir même de considérer ce malfaiteur comme un animal dangereux et de le traiter comme tel?

Quant à l'assimilation du droit de neutralité et du droit d'inviolabilité du domicile en droit civil, pour une

comparaison boiteuse, c'en est une également.

Il est évident qu'un particulier ne peut empêcher la police de pénétrer dans son bâtiment pour y faire une perquisition ou pour y poursuivre un malfaiteur. Mais, dans ce cas, la police représente la Justice, le Droit. En Belgique, par contre, ce n'était ni en vertu de la Justice ni du Droit que l'Allemagne a violé cyniquement des engagements solennels. Loin de représenter le Droit et la Justice, elle n'a fait que confirmer son culte pour l'abus de la force, pour le droit du plus fort.

« Quant au second principe de la neutralité, poursuit le juriste allemand, au devoir de ne prendre part d'aucune façon aux luttes des autres Etats, il est d'une tout autre nature. Le droit des gens accorde aux neutres un privilège qui leur assure la paix. Mais il leur impose en revanche le devoir inévitable de ne pas se mêler aux conflits des autres états. La force armée d'un pays neutre doit servir uniquement à maintenir l'ordre à l'intérieur ou à combattre un conquérant. En aucun cas elle ne doit servir à empêcher un simple passage. Ce serait contraire au droit naturel que de tuer simplement pour ne pas laisser passer.

Un neutre peut protester et réclamer une indemnité quand un passage de troupes a causé des dommages. Mais il n'a pas le droit de répandre du sang uniquement pour qu'on ne passe pas sur son sol. »

C'est là une théorie monstrueuse qui est la négation même du droit à l'existence des petits pays neutres.

Pour les blessés.

On nous écrit :

A mesure que la guerre se prolonge et que les souffrances qu'elle entraîne se multiplient, notre peuple, jusqu'ici protégé, sent plus vivement les devoirs de fraternité internationale que sa neutralité lui impose. Déjà la perspective de fournir un foyer ami aux malheureux Belges chassés de leur patrie a provoqué une puissante vague de sympathie qui a dépassé les espérances des initiateurs eux-mêmes. La Suisse tient à garder sa réputation de terre hospitalière et généreuse. C'est à cette générosité que l'Office de

secours aux blessés des armées belligérantes vient à son tour faire appel, dans le but de centraliser tous les efforts déjà faits et surtout à faire en faveur des ambulances étrangères. Si quelques-unes de ces ambulances, en effet, ont tout ce qu'il faut pour faire face à la situation, d'autres, par contre, sont débordées par le nombre croissant des blessés et manquent déjà du matériel nécessaire. L'Office de secours recevra donc tous les dons qu'on voudra bien lui confier pour être transmis à n'importe laquelle des ambulances étrangères. Il se met à la disposition spéciale des membres des colonies étrangères en séjour en Suisse, qui désirent faire passer des secours dans leurs pays respectifs. Grâce à des intermédiaires de toute confiance, les envois pourront être acheminés dans tous les pays actuellement en guerre, au gré du donateur. Les dons non spécifiés seront dirigés du côté où les besoins paraîtront les grands.

Le Comité d'initiative, à Lausanne, est composé de MMmes Monneron-Tissot, rue du Midi, 9; Günther-Marcel, Riant-Cour; Robichon, avenue de Florimont; Joseph Dreyfus, avenue de Villamont; Mlle Hélène Monastier, Pré-du-Marché, 11; MM. A. Juillard, Chalet Riant-Mont, Valentin; Th. Pache-Tanner, Jumelles 4 et F. Barth, avenue Bergières, 23.

Une liste de correspondants dans d'autres localités du pays paraîtra prochainement.

Les dons en nature seront reçus dès le 10 novembre par Mme Monneron-Tissot, à l'Ouvroir de l'Union des femmes, maison Manuel, place St-François, à Lausanne.

Les dons en argent sont reçus dès maintenant par les membres du Comité et au Bureau de l'Office, Imprimerie coopérative La Concorde, Jumelles 4 (compte spécial de chèques postaux, II. 1061).

NOUVELLES SUISSES

Les approvisionnements de France. — Le *Journal de Genève* dit que sur la ligne Bellegarde-Genève, le trafic de marchandises a plus que doublé. Outre les quatre trains de marchandises réguliers et journaliers, il circule quotidiennement de huit à dix convois facultatifs ou spéciaux, composés de 35 à 40 wagons. On peut donc con-

clure qu'il entre journalièrement de France en Suisse environ 300 wagons de denrées, principalement du blé, du charbon, du vin, du sucre, etc.

De Suisse nous exportons une assez grande quantité de fromage et de machines diverses.

Exposition nationale. — Le total des entrées de l'Exposition nationale est de 3,196,025, dont 1,558,421 cartes journalières et 1,637,604 cartes permanentes.

Le dernier jour, on a encore enregistré 32,886 entrées.

Genève. — Crime. — Mardi soir, à 9 heures et demie, un nommé Pierre Pillet, 29 ans, employé au P.-L.-M., ayant rencontré sa femme en compagnie de son amant, Gustave Brouillet, au café Vachoux, aux Eaux-Vives, sortit son revolver et tira sur Brouillet. Il voulut tirer un second coup de revolver sur sa femme, mais les personnes présentes l'en empêchèrent. Il prit la fuite. On l'arrêta à son domicile, rue de la Terrassière, à minuit et demie.

Sa victime a été transportée à l'hôpital dans un état grave.

Pillet passe pour un honnête homme. Sa femme par contre a une mauvaise réputation.

Valais. — Sous l'avalanche. — Au col du Monscera, qui relie le hameau valaisan de Zwischberger au village italien de Bognanco-dentro, neuf contrebandiers italiens ont été surpris par une terrible avalanche et ensevelis sous la neige.

Une colonne de secours, organisée mercredi, a retrouvé quatre cadavres; les cinq autres n'ont pas encore été retrouvés.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

En France.

Paris, 4. — Aucune modification notable n'est à signaler dans la situation.

Au nord, nous avons fait de légers progrès vers Messines.

Sur plusieurs points du front, a eu lieu une violente canonnade, mais sans grand résultat, notamment à l'ouest de Lens, entre la Somme et l'Ancre, dans l'Argonne et dans la forêt d'Anpremont.

Les Alliés progressent sur plusieurs points.

Paris, 5. — (Communiqué de 15 h. 30). — A notre gauche, les Alliés progressent légèrement à l'est de Nienport, sur la rive droite de l'Yser.

De Dixmude à la Lys, les attaques des Allemands se sont renouvelées hier, mais avec une moindre énergie, sur nombre de points, surtout en ce qui concerne l'action de l'infanterie. Les lignes franco-anglaises n'ont reculé nulle part et nos troupes, passant à l'offensive, ont progressé notablement, dans plusieurs directions.

Dans la région de La-Bassée, la journée d'hier a été une bonne journée, marquée surtout par la lutte engagée par l'artillerie.

Dans la région de Roye, nous avons maintenu l'occupation de Le Quesnoy-en-Santerre et nous avons avancé sensiblement vers Andechy.

Au centre, entre l'Oise et la Moselle, on signale une recrudescence de l'activité des Allemands, manifestée surtout par le feu de leur artillerie.

Les attaques ennemies sur divers points de notre front ont été finalement repoussées après des combats qui, sur quelques-uns de ces points, ont duré toute la journée.

A l'aile droite, rien de nouveau.

L'armée allemande paraît se retirer sur toute la ligne.

Le général von Kluck serait mort.

Londres, 5. — La *Daily Mail* apprend de Rotterdam que la bataille s'est transportée des bords de l'Yser à la région de Roulers où les Alliés attaquent vigoureusement. La garnison de Gand a été envoyée sur la ligne de feu comme renfort. Des avions anglais ont bombardé les ateliers de chemin de fer de Bruges, causant de graves dégâts.

Le même journal apprend, selon des informations du nord de la France, qu'une importante reconnaissance aérienne a permis de constater dans les lignes allemandes, un mouvement de retraite dans la direction de Bruxelles.

Paris, 5. — Une dépêche du Havre à *Excelsior* dit que l'on tient de source sûre la nouvelle de la mort du général

von Kluck à l'hôpital de Namur où il avait été transporté à la suite d'une blessure à la tête.

Croiseur allemand coulé.

Berlin, 5. — Le grand croiseur allemand *York* a heurté, mercredi, 4 novembre, au matin, un barrage de mines sous-marines dans le golfe de Jade (dans la mer du Nord, près de Wilhelmshafen, dans l'Oldenbourg) et a coulé. Selon les constatations faites jusqu'ici, 382 hommes de l'équipage, soit plus de la moitié, ont été sauvés. Les travaux de sauvetage ont été gênés par un brouillard épais. — Signé : von Behnek, chef suppléant de l'état-major naval.

Prisonniers allemands.

Paris, 4. — (Havas). — Quatre cents prisonniers provenant de Dixmude ont passé à travers Paris, exténués et affamés. Ils comprenaient de nombreux jeunes gens de 16 à 20 ans, anciens élèves de l'Université de Berlin, qui quittèrent leurs études pour combler les vides dans l'armée allemande et qui partirent sans enthousiasme. Ils ont déclaré avoir beaucoup souffert pendant la courte campagne qu'ils ont faite.

Allemands et Anglais.

LONDRES, 4. — Un correspondant, se trouvant au quartier général anglais, raconte que le 21 octobre le nombre des effectifs allemands se fit sentir sur la ligne anglaise.

A droite, au sud de la Lys, les Anglais repoussèrent des attaques très vives. D'un autre côté, ils cédèrent du terrain qu'ils regagnèrent ensuite. Les Allemands eurent 6000 tués.

Au nord de la Lys, sur le centre anglais, un furieux engagement eut lieu près d'un village qui fut perdu et repris. Les pertes des Allemands furent énormes. Ils chargeaient très bravement en formations serrées que balayait une terrible fusillade. Finalement, les Allemands furent repoussés. A la nuit, une contre-attaque échoua. Les Allemands tentèrent sur certains points de s'avancer en lignes profondes, sur deux de front seulement, puis ils crièrent : « Ne tirez pas ! Nous sommes pas des coldstream guards ! », mais les Anglais qui connaissaient la ruse,

laissèrent l'ennemi s'approcher et lui tuèrent 300 hommes à leur gauche.

Le 22 octobre, sur la Lys, l'ennemi parvint à gagner Violaines. Les Allemands avancèrent ce même soir contre le centre et la gauche des Anglais. Les Allemands, partiellement repoussés, reçurent de l'artillerie lourde, et les pertes anglaises devinrent considérables. Le 23, les Anglais réduisirent au silence plusieurs batteries allemandes. Les Allemands perdirent le terrain gagné la veille. Pendant leur retraite, l'artillerie anglaise leur causa de grands dommages. Les Allemands livrèrent néanmoins cinq assauts désespérés en chantant la *Wacht am Rhein*. Tous ces assauts furent repoussés. Les Allemands abandonnèrent 1500 morts et 600 prisonniers. Pendant leur retraite, l'artillerie anglaise les couvrit d'obus.

Les troupes allemandes si éprouvées appartenaient au 23e corps, une nouvelle formation. Le spectacle des soldats allant à la mort en chantant l'hymne national était impressionnant et pitoyable.

Le 25, les Anglais prirent l'offensive et gagnèrent du terrain. Ils firent des prisonniers et s'emparèrent de canons et de mitrailleuses. Ils avaient donc maintenu leurs positions et déjoué les efforts désespérés des Allemands pour briser la ligne de l'ouest.

Les troupes allemandes étaient composées d'hommes insuffisamment entraînés et paraissant mal nourris, mais qui se battaient avec une extrême bravoure. Les Anglais infligèrent des pertes énormes à l'ennemi, mais souffrirent eux-mêmes beaucoup. Leur cavalerie fut employée à pied, à côté de leur infanterie.

La Porte rappelle ses ambassadeurs.

La Porte a rappelé ses ambassadeurs à Londres et à Paris, son chargé d'affaires à St-Petersbourg et son ministre à Belgrade.

Les sous-marins dans la Manche.

A propos de l'attaque subie par l'ancien croiseur anglais *Hermès*, coulé dans la Manche par un sous-marin allemand, le *Times* fait remarquer que

quoique l'unité perdue par la marine anglaise ne soit pas de grande valeur, l'importance du fait réside dans les parages où l'attaque s'est produite.

Le *Times* ajoute que ces sous-marins peuvent reposer sur le fond de la mer durant le jour et monter pendant la nuit à la surface pour renouveler leur provision d'air. Ils peuvent également user du canal de Zeebrugge comme base, ou même entrer et sortir nuitamment de l'Ems pour se réapprovisionner en combustible et en vivres tous les trois ou quatre semaines. Quant aux torpilles, elles ont dû être transportées par chemin de fer, et c'est ce qui a fait croire que l'on transportait des sous-marins démontés.

Le *Times* conclut : « Nous devons nous attendre encore à des pertes semblables et nous devons les apprendre avec calme, en nous souvenant toujours que nos pertes sont compensées dans une mesure qui maintiendra toujours notre suprématie relative comme puissance navale. »

CANTON DE FRIBOURG

Les réfugiés belges. — Le comité fribourgeois pour les réfugiés belges fait savoir au public qu'il a reçu jusqu'ici, du canton, plus de 600 offres de personnes désireuses d'accueillir des enfants belges. C'est un chiffre qui témoigne hautement de l'esprit de générosité de notre population ; mais le nombre des enfants belges envoyés isolément en Suisse est relativement restreint. Ainsi, il n'y avait presque pas d'orphelins parmi les deux convois de réfugiés de Belgique arrivés dernièrement à Lausanne. C'est pourquoi le comité fribourgeois recommande au public de mettre à sa disposition des logements ou des chambres pour les familles belges qui ne vont pas tarder à nous arriver.

Cet appel, nous osons l'espérer, sera entendu.

GRUYERE

Cercle des Arts et Métiers de Bulle.

Dimanche 8 novembre 1914, à 2 heures après midi, au siège social, à Bulle, assemblée générale ordinaire des membres et porteurs de parts du capital de la Société :

cause s'occupe de sa famille !... La tienne, Rob, est celle des meurt-de-faim !... Puisque tu ne t'en souviens plus, tu as dit vrai : tu n'es pas digne de vivre. Si la nature m'avait donné un fils et qu'il fit... ce que tu veux faire, moi, sa mère, je cracherais sur sa tombe.

Mais, sans l'écouter, il se dirigea vers le coin de la cabane où, sur la pailleuse infâme, dormait le petit Armand.

Alors elle comprit que la partie était perdue pour elle, que prières et menaces tout était inutile.

Que se passa-t-il dans son cerveau ? Quel plan infernal conçut-elle en l'espace d'une minute ?

Son attitude se modifia instantanément. Les dents grinçantes de fureur une seconde auparavant elle sut — par un art de dissimulation extraordinaire — donner à sa physionomie un air contristé comme si elle se repentait, soudain, de l'emportement auquel elle s'était laissée aller.

— Robert... cria-t-elle. Surpris il tourna la tête de son côté. Elle dit avec humilité : — Ecoute... j'ai eu tort de m'exprimer

FEUILLETON DE « LA GRUYERE »

LA Veuve Rouge !

(Grand roman dramatique)

PAR GEORGES DE BOISFORËT

« Quelle force pourrait me retenir, m'empêcher de voler vers elle, de lui crier : Je suis ton frère, ton frère infâme, mais qui t'adore toujours, qui n'a vécu que de ton souvenir. Laisse-moi embrasser tes pieds, puisque je ne suis pas digne de toucher ton front. Oui, par grâce, — toi qui fais la charité aux malheureux — accorde-moi cette aumône suprême avant de mourir, car ma mort seule peut te donner le droit de me dire : dors en paix, mon frère, je te pardonne. »

Ce fut elle qui, à son tour, fit un pas vers lui.

Visage contre visage presque, les yeux dans les yeux, se mesurant comme pour une lutte sans merci, ils offraient tous deux un spectacle terrible.

— Quoi... tu as l'intention ?...
— De me rendre à l'hôtel de l'avenue des Champs-Élysées... de dire à la marquise... car vous avez raison, elle est pour moi la marquise de Croix-Luc, et il ne m'est plus permis de l'appeler petite Reine : l'homme qui serait votre meurtrier, à cette heure, si le ciel n'avait pas eu pitié de lui, le ravisseur de votre enfant, c'est moi.

— Tu ne feras pas cela, Rob. Tu ne feras pas cela !

— Pourquoi ?

— Parce que c'est de la démente.

« La marquise n'est pas maîtresse d'elle-même. »

« Sans doute, elle, t'absoudrait. »

« Mais le marquis qui n'a pas les mêmes raisons qu'elle pour épargner l'homme qui a voulu tuer sa femme et lui a pris son fils, es-tu sûr qu'il ferait montre d'autant d'indulgence, qu'il ne te livrerait pas à la police ? »

— Que m'importe ! S'il le fait, n'est-ce pas juste ?..

« Mais non, se reprit-il avec un sourire amer, il ne le fera pas, car la honte jaillirait sur lui d'avoir un beau-frère de ma

sorte...
« Il m'offrira de l'argent pour disparaître. Et je disparaîtrai — pas de la façon dont il l'entend — car je ne suis pas assez lâche, lorsque je me suis condamné moi-même, pour accepter la grâce de la vie, même de lui... Je vous l'ai dit : je dois mourir, je mourrai, et Reine sera heureuse. »

— Alors... l'enfant... tu vas rendre l'enfant ?..

— Oh ! fit-il, pour me poser une pareille question, il faut que ce soit vous qui ayez perdu la raison.

Une flamme effrayante traversa le regard de la Veuve Rouge.

— Et moi je ne le veux pas !... Tout à l'heure tu disais que les monstres mêmes auraient horreur de me ressembler. Regarde-toi dans ce vieux miroir ébréché, Rob. Tu y verras l'image d'un renégat... Parce que tu retrouves ta sœur et qu'elle est riche, tu oublies en un instant tes frères de misère et la vengeance que tu leur as jurée... Ton ennemie, ce n'est plus la société marâtre, ce sont ceux parmi qui tu vivais hier, dont tu partageais les souffrances... Est-ce que l'homme qui voue son existence à une

1. Réception
2. Reddition
3. Nominatio
4. Banquet a
5. Abonnement

Avis aux
Les propriétaires
territoire de la
auront des réc
concernant des
cultures et à la
service actif de
noncer au Bur
après le départ

Sous
en faveur
Ouverte da
« La
Listes précédent
Anonyme, Bulle
Anonyme Bulle
M. et Mme Aebe
Famille Jos. Kol
Anonyme, Bulle
Mme Vve Jules

Marché h
Le marché de je
minime importan
parce que préc
campagnards ne
nombreux.
La statistique
gistré l'amenee s
de 16 veaux, 16
30 moutons et 1
Les pommes d
res, se sont vend
80 le double-déc
La Coopérative
mation, a répit
Bulle, un wagon
13 fr. 50 les 100

La souscrip
Rouge. — V
dons parvenus a
tion de la Croix-
reaux de M. Paul
et Rue de la Pro
Dons

M. Moret Hya
paqueta laine,
bandes pour pans
drap de lit. Anon
ler, 3 chemises.
dic, Hauteville,
bas, 1 paire de c

comme je viens de l
La colère est mau
n'a fait dire des ch
pas. Il est naturel,
l'hôtel de Croix-Luc
marquise — puisqu'
tant que, ignorant d
à elle, tu lui as arra
— Ah ! s'exclama
jolie, de reconnaiss
de bonnes parole
tendais de vous. Il
vous éprouviez le
venez d'afficher tout
atroce.

— Soit. Mais main
mes l'un et l'autre pl
parler sérieusement.
par ainsi, de but en b
Luc. Il convient de
ments, de l'entouren
pensables.

« Ah ! non pas pou
gues, n'est-ce pas ?
elle-même.
« Songe qu'une pla
te les mains de la jus

l'unité perdue par la marine... ne soit pas de grande valeur... l'attaque s'est produite... ces sous-marins ajoutent que ces sous-marins peuvent se reposer sur le fond de la mer pendant le jour et monter pendant la nuit à la surface pour renouveler leur provision d'air. Ils peuvent également passer du canal de Zeebrugge à la base, ou même entrer et sortir de la mer sans le moindre bruit... nous devons nous en rendre compte à des pertes semblables, en nous souvenant toujours que nos pertes sont compensées par la mesure qui maintiendra toute notre suprématie relative comme puissance navale.

TON DE FRIBOURG

réfugiés belges. — Le fribourgeois pour les réfugiés sait au public qu'il a ici, du canton, plus de 600 personnes désireuses d'adopter des enfants belges. C'est un fait qui témoigne hautement de la générosité de notre population. Mais le nombre des enfants envoyés isolément en Suisse est restreint. Ainsi, il n'y a pas d'orphelins parmi les convois de réfugiés de Belgique dernièrement à Lausanne. Pourquoi le comité fribourgeois ne demande au public de mettre à disposition des logements ou des emplois pour les familles belges qui ne tarderont pas à nous arriver.

GRUYÈRE

Arts et Métiers de Bulle. Le 8 novembre 1914, à 2 heures midi, au siège social, à la séance générale ordinaire des membres et porteurs du capital de la Société :

de sa famille... La tienne, elle meurt de faim... Puisque j'ai souffert plus, tu as dit vrai : tu ne me vivras. Si la nature m'avait donné un fils et qu'il fut... ce que tu veux de ta mère, je cracherais sur sa face... il se dirigea vers le banc où, sur la pailleuse infâme, se tenait le petit Armand. Il comprit que la partie était perdue, que prières et menaces tout cela n'avaient servi de rien dans son cerveau ?... l'infamie conquit-elle en l'espace ?... se modifia instantanément. L'incandescence de fureur une seconde elle sut — par un art de dissimulation extraordinaire — donner à sa face un air contristé comme si elle venait soudain, de l'empirement au désespoir. Elle cria-t-elle. Elle tourna la tête de son côté. Avec humilité : « J'ai eu tort de m'exprimer

Tractanda :
1. Réception de candidats ;
2. Reddition des comptes et du bilan au 30 septembre 1914 et fixation du dividende ;
3. Nomination du Président, de la Commission et des vérificateurs des Comptes ;
4. Banquet annuel ;
5. Abonnements et mise de journaux.
La Commission.

Avis aux campagnards. — Les propriétaires ou fermiers sur le territoire de la commune de Bulle qui auront des réclamations à formuler concernant des dommages causés aux cultures et à la propriété pendant le service actif de l'armée devront s'annoncer au Bureau de Ville aussitôt après le départ des troupes.
(Communiqué.)

Souscription en faveur des Belges
Ouverte dans les colonnes de « La Gruyère ».

Listes précédentes	399.—
Anonyme, Bulle	2.—
Anonyme, Bulle	2.—
M. et Mme Aeberhardt, charcut.	10.—
Famille Jos. Kolly, Bulle	4.—
Anonyme, Bulle	10.—
Mme Vve Jules Decroux	10.—
Total	437.—

Marché hebdomadaire. — Le marché de jeudi n'a revêtu qu'une minime importance. Est ce peut-être parce que précédant la foire ? Les campagnards ne sont pas venus très nombreux. La statistique communale a enregistré l'amenée sur les diverses places de 16 veaux, 16 porcs, 114 porcelets, 30 moutons et 12 chèvres. Les pommes de terre, toujours rares, se sont vendues de 2 fr. 50 à 2 fr. 60 le double-décalitre. La Coopérative, société de consommation, a déposé, hier, en gare de Bulle, un wagon de ces tubercules à 13 fr. 50 les 100 kg.

La souscription de la Croix Rouge. — Voici la 11^{me} liste des dons parvenus au poste de souscription de la Croix-Rouge, à Bulle (Bureaux de M. Paul Reichlen, Grand-rue et Rue de la Promenade, N° 16).

Dons en nature.
M. Moret Hyacinthe, Botterens. 3 paquets laine, chocolat. Anonyme, bandes pour pansements. Anonyme, 1 drap de lit. Anonyme, 1 taie d'oreiller, 3 chemises. M. Léop. Sudan, syndic, Hauteville, 1 chemise, 1 paire de bas, 1 paire de chaussettes, 3 mou-

choirs. Niclass Etienne, chef de section, 1 paire de caleçons. M. Firmin Magnin, 1 drap pour pansements. Mme Vve Schouwey, 1 paire de chaussettes. Mlle Agathe Magnin, 1 drap de lit, 1 taie d'oreiller. Dames de charité de Bulle, 6 essuie-mains, 10 mouchoirs de poche. Anonyme, Bulle 6 taies d'oreillers. Anonyme, La Roche, 1 drap de lit, 6 chemises. M. Danand Jules, Vaulruz, 4 taies d'oreillers, 1 chemise. Mme Waser, Bulle, 1 couverture de lit, 3 draps. Mme Louis Toffel, négt., 1 paire de chaussettes. 7 mouchoirs, 4 taies d'oreillers, 1 drap, bandes pour pansements, 1 traversin. M. Jaquet, négt., Gruyères, 2 paires de chaussettes, 2 chemises. M. S. Dascheaux, 6 paires de chaussettes, 1 chemise. Anonyme, Bulle. 1 paire de chaussettes.

12^{me} liste.
Dons en argent :
MM. Rincky V., directeur, Bulle, 10 fr. Romanens Jules, en Cuquerens, 5 fr. Colliard Antonin 5 fr. Remy Etouard Charmey, 1 fr. Morard Jules, fils de Joseph, Avry-dev.-Pont, 2 fr. Léon Blanc, négt., Bulle. 5 fr. Luthy Samuel, 3 fr. Pittet Hercule, 3 fr. Société de chant *La Chorale*, 20 fr. B. Schouwey 3 fr. J. Gretener, négt., 20 fr. Jean Tornare, huissier, Sorens, 1 fr. Delaloy Denis, Marsens 0.50 fr. Delaloye Alfred, Bulle, 0.50 fr. Anonyme, 1 fr. MM. Gooz Arnold, 3 fr. P. G., Bulle, 20 fr. Total fr. 103.—
Marsens : Personnel de l'Asile, fr. 110.50.
Villarvolard : MM. Vauthey, Rd. Curé, 5 fr. Passaplan Alphonse, 5 fr. Mmes Schouwey Séraphine, 1 fr. Repond Julie, 1 fr. Repond Cécile, 2 fr. MM. Schouwey Lucien, 1 fr. Pythoud Jules, 1 fr. Publioz Octavien, 0.50 fr. Etrangers en villégiature, 4 fr. M. Jaquet Louis, 0.50 fr. Mme Jaquet Pauline, 0.50 fr. MM. Pollet frères, 2 fr. Mmes Publioz Madeleine. 1 fr. Pollet Alphonse, 2 fr. MM. Passaplan Hippolyte. 2 fr. Jaquet Joseph, 1 fr. Gremaud Louis, 5 fr. 10 Anonymes, 11 fr. Mmes Bochy Sœurs, 1 fr. Clerc Caroline, 0.50 fr. MM. Repond Léon, 0.50 fr. Bochy Edouard, 1 fr. Repond Vincent, 0.50 fr. Dupré Joseph, 3 fr. Schouwey Calibyte, 2 fr. Grossrieder, instit. 1 fr. Jaquet Séraphin, 3 fr. Overney Olivier, 0.50 fr. Ruffieux Louis, 1 fr. Publioz Louis, 0.50 fr. Schouwey Léon, 2 fr. Publioz Joseph, 1 fr. Repond César, 1 fr. Repond André, 2 fr. Mmes Repond Léonie, 1 fr. Pollet Hermine, 5 fr. Jaquet Joséphine, 1 fr. Repond Virginie, 0.50 fr. Total fr. 73.50. Total fr. 103.— + 110.50 fr. = fr. 287.— Total des listes précédentes, 2,636 fr. 05. Total fr. 2,923.05. *(A suivre.)*

Dons en nature.
MM. Lapp et Cie., Epagny, 1 caisse de lait condensé. Gremaud Bruno, fromage. Mmes Rouiller, 1 drap de lit. Bussard Lee., 1 paire de bas. Hôtel de

la Croix-Blanche, 2 bout. de vin. MM. Gachet Auguste, 1 chemise, savon. Murith Léopold, 1 brosse, lessive, savon. Mme Vve Alfred Murith, 1 drap de lit. M. Bussard Joseph, 1 drap de lit. Mme Cath. Doutaz, 2 chemises, 1 paire de chaussettes. Mmes Pasquier, 2 paires de chaussettes. Mmes Laubi Wetzel et Morand, 12 paires de chaussettes. Mme Marie Kolly, Bulle, 1 essuie-mains, 1 linge de toilette, 2 paires de chaussettes. Hoirie Ayer, Gumeffens, 1 drap de lit. M. Perottet Lucien, 3 essuie-mains. MM. Scherly Joseph, facteur, La Roche, 1 chemise. Scherly Alex., négt., savon, lessive, maggi, café. *(A suivre.)*

la retirât elle, on n'en arrêterait pas moins l'homme qui, devant les tribunaux, s'il est pris, aura toujours à répondre d'une tentative d'assassinat et d'un rapt. « Pour lui, c'est la Cour d'assises. « Si cela l'est indifférent à cette heure, tu dois réfléchir néanmoins — aimant ta sœur comme tu prétends l'aimer, et je te crois — oui, tu dois réfléchir au scandale effroyable que provoquerait dans le monde, dans son monde à elle, la révélation, en des circonstances aussi infamantes, que tu es son frère. « Pour elle il ne faut pas qu'on te soupçonne. « Il ne faut pas qu'on t'arrête. « Ton crime, puisque tu appelles crime maintenant ce qui te semblait jadis un acte de justice, ce serait sur elle qu'en retomberait tout le poids. *(A suivre.)*

Jeune garçon
actif et sérieux, pouvant fournir de bonnes références, est demandé comme garçon de laboratoire.
PHARMACIE GAVIN, Bulle.

Le bureau et l'imprimerie de « La Gruyère » sont transférés rue de la Sionge, N° 582, maison du Dépôt de M. Auguste Barras.

†
Monsieur et Madame Gaston BAUMEYER-VERNAZ et leurs filles, à Bulle, ainsi que toutes les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée fille

Antonie
décédée le 4 novembre, après une courte mais pénible maladie, à l'âge de 8 ans. L'ensevelissement aura lieu dimanche, 8 oct., à 3 heures. *Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.*

Les maux
comme l'asthme, la grippe et le catarrhe des bronches font désespérer bien des gens, surtout pendant de longues insomnies. L'excellent emplâtre «Rocco» apprécié du monde entier comme remède contre les rhumatismes, guérit en peu de temps aussi les maladies sur-nommées.
Exiger le nom « Rocco ».
Dans toutes les pharmacies à fr. 1.25.

La Mort
vous guette, dit-on souvent aux personnes que l'on entend tousser péniblement. Il est facile de faire mentir ce dicton, puisque les Pastilles Wybert-Gaba, les seules fabriquées d'après la formule originale du Docteur Wybert, non seulement influent favorablement sur les bronches mais sont encore un désinfectant puissant de tout l'appareil respiratoire.
En vente partout à 1 franc la boîte. Demander expressément les Pastilles Gaba.

Logement à louer.
A louer un logement avec lumière. S'adresser à Isidore Genilloud, Bulle.

A louer une charcuterie
bien achalandée, dans un bon centre. S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 1736 B.

Mises juridiques.
L'Office des Pourvues de la Gruyère vendra en mises publiques, le mardi 10 novembre et, dès 10 heures du jour, à domicile, 4 pièces de bétail, appartenant à M. Pierre Peiry, feu Antoine, au Penny, à Hauteville. Bulle, le 6 novembre 1914. *L'Office des pourvues.*

Vente de lait.
La Société des Producteurs de lait de la commune de Bulle met, pour l'année 1915, son lait en soumission. Apport annuel, 1.000.000 kg. Bâtiment neuf et installations modernes. Grande vente au détail.
Adresser les offres jusqu'au 15 novembre, à M. Louis Blanc, président de la Société, à Bulle.

Dimanche 8 novembre
Grande Cassée
à l'Hôtel du Sapin, CORBIÈRES
BONNE MUSIQUE
Invitation cordiale.
L. LEVA, prop.

Mises de bois
Samedi 14 novembre 1914, la Commune de Vaulruz vendra en mises publiques 60 moules et un grand nombre de tas de lattes préparés dans ses forêts du Devin et des Joux-dessus. Rendez vous des miseurs, avec sac garni, au Praz Lassey, à 9 h. du matin. Par ordre : *Le Secrétariat communal.*

Grande vente juridique de bétail.
L'Office des Pourvues de la Gruyère exposera en vente par voie d'enchères publiques, mercredi 11 novembre 1914, dès 1 heure, au domicile de SCHMID Jean et Jacob, à Bulle, 9 vaches, 12 taures et génisses et 2 juments de 5 ans. Ce bétail de variété pie-rouge a été alpi.
Payement au comptant.

Disposons constamment de graisse de bœuf pour fondre, à bas prix, saucisses, saucissons, cervelas, jambons, lard fumé, choucroute etc., le tout au plus bas prix du jour.
Boucherie-Charcuterie coopérative
BULLE, place de l'Union.

Bon cylindreur
demande de l'ouvrage en tâche. S'adresser à Haasenstein et Vogler Bulle, sous H 1740 B.

Vente de lait.
La Société de laiterie de la Tour-de-Trême offre à vendre son lait pour 1915. Apport annuel, env. 600 mille kilos. Installation moderne, situation exceptionnelle pour l'écoulement des produits, forte vente journalière au détail 450 à 500 litres. Prendre connaissance des conditions auprès du secrétaire de la Société et adresser les soumissions à M. A. Yerly, président, jusqu'au mardi 10 novembre, à 8 h. du soir. La Tour, le 27 octobre 1914. *La Commission.*

Cabinet dentaire
B. Pégaitaz, Bulle
Consultations tous les jours ;
le vendredi après midi à BROC.

Les poudres
Wernlé :
Poli-Cuivre
Poli-couteaux
Argentique
sont des
produits suisses !
25 Cts. le paquet dans les drogueries, épiceries etc.

Au Prix Unique

KRÖNER-NAPHTALY

Fribourg

22, rue de Romont, 22.

le meilleur et le plus beau

COMPLET

Pardessus

MANTEAU-CAOUTCHOUC

GRAND CHOIX :

Pantalons. — Costumes garçons.

Tricots. — Joppes. — Habits pour garçons, depuis fr. 6.—.

Caleçons. — Camisoles. — Chaussettes.

Habits mécaniciens : Bleus, 5 fr. ; Rayés, 6 fr.

35

Fr.

Seulement

La Salsepareille Model

est un **dépuratif**, dont le succès toujours croissant depuis un quart de siècle a fait naître de nombreuses imitations qui, meilleur marché et de fabrication inférieure, n'ont jamais pu atteindre l'effet merveilleux de la **Salsepareille Model**. Celle-ci est le meilleur remède contre les maladies provenant du **sang vicié** et de la **constipation habituelle**, telles que boutons, rougeurs, démangeaisons, dartres, eczéma, inflammations des paupières, affections scrofuleuses et syphilitiques, rhumatismes, hémorroïdes, varices, époques irrégulières ou douloureuses surtout au moment de l'âge critique, migraines, névralgies, digestions pénibles, etc. Goût délicieux. Ne dérange aucune habitude. Le flacon fr. 3.50. La demi-bouteille fr. 5.—. La bouteille pour la cure complète fr. 8.—. PHARMACIE CENTRALE MODEL & MADLENER, rue du Mont-Blanc, 9, Genève, et à Bulle : Pharmacie Gavin. H 31007 X

Salon de Coiffure
F. Vallino, Bulle

Place des Alpes
Service antiseptique
Séchoir électrique
Travaux en cheveux.
Articles de toilette.
Parfumerie et brasserie fine
dans tous les prix.

BANQUE CANTONALE FRIBOURGEOISE

Nous recevons des dépôts sur

Carnets d'épargne 4 1/4 0/0

Dépôts à partir de 50 centimes ; intérêt calculé dès le jour du dépôt.

— Livrets gratuits. —

Les carnets d'épargne de notre Banque sont gardés gratuitement. — Les versements peuvent aussi être effectués **sans frais** à tous les bureaux de poste sur notre compte de chèques postaux N° 11a 162.

Des coffrets d'épargne seront remis gratuitement à toute personne faisant un nouveau dépôt minimum de 3 francs, ainsi qu'à tout détenteur d'un ancien carnet.

FRIBOURG : Près de la Poste.

Agences à Bulle, Châtel-Saint-Denis, Chiètres, Estavayer et Morat.

SAANEN
Marché au bétail le 11 novembre 1914
sans avant-foire.

Risque 5cts. pour une
carte postale et vous allez

gagner

un tas d'argent en exigeant de suite
notre **catalogue** gratuit. Vous achèterez
chez nous une excellente chaussure
à prix bas et ferez ainsi des économies.

Rod. Hirt & fils
Lenzbourg.



**LAVAGE
CHIMIQUE**

**G^{DE} TEINTURERIE
DE MORAT S. A.**

Nettoyage des Gants, Boas, Plumes, Fourrures, etc.

Les plus hautes récompenses obtenues en Suisse.

Dépôt à BULLE : Mme Waldmeyer, nouveautés.
 > HAUTEVILLE : Mme Th. Zapf, boulangerie.
 > BROC : Mme Sudan-Donzallaz, modes.
 > VUADENS : Mme E. Dupasquier, modes.

TEINTURE
en
toutes nuances

TRANSPORTS FUNÈBRES

à destination de tous pays

MURITH-DUPARC-FERT Anselme MURITH, succ.
Genève Téléphone 121

CERCUEILS de tous genres prêts à livrer de suite.

TARIFS LES PLUS MODÉRÉS

Dépôts pour le canton de Fribourg :

BULLE, M. Joseph Baudère, ébéniste. **CHATEL-ST-DENIS**, M. Emile Schroeter. **ROMONT**, M. Charles Clément, ébéniste. **Estavayer-le-Lac**, MM. Dietrich frères, ébén.

A VENDRE

à bas prix et de suite, 40 pores de gros-seur moyenne et 60 poules.

**E. SCHREIER, Laiterie
BULLE**

On demande

de suite, dans de favorables conditions, un **apprenti**.

S'adresser **Boulangerie-Pâtisserie
F. Grandjean, Grand'rue, Romont.**

VENTE DE BOIS

La Commune de Le Pâquier exposera en vente par voie de mises publiques le **samedi 7 novembre** prochain, environ 50 monles et quelques n°s lattes et tuteurs préparés dans sa forêt des Joux.

Rendez-vous des miseurs, avec sac garni, au **Chalet-Nenf**, à 9 1/2 heures.

Le Pâquier, le 1^{er} novembre 1914.
Par ordre : *Le Secrétaire communal.*

Petits fromages de Tilsit

1^{re} qualité, u.i.-gras, d'environ 5 kilos, à Fr. 1.20 le kilo. Par achat d'au moins 12 pièces à Fr. 1.— le kilo contre remboursement.

Laiterie moderne
Hagenbuch-Weinfeld.

A louer

pour le premier janvier prochain la **belle propriété de la Condémine à Bulle**.

Les mises pour dite location auront lieu **jeudi 12 novembre 1914, de 2 à 4 h. du soir, au Café Gruyérien, à Bulle.**

Vente de lait.

La Société de laiterie du **Bas de Pont-la-Ville** met en vente son lait pour l'année 1915.

Les soumissions doivent être déposées avant le **15 novembre 1914** auprès du président, M. Emile Yerly, où l'on peut aussi prendre connaissance des conditions.

Pont-la-Ville, le 26 octobre 1914.
Par ordre : *Le Secrétaire.*

CONGO

LE MEILLEUR BRILLANT
POUR LA CHAUSSURE



Bibliothèque de
TRENTI-TR

ABONNEM
Suisse. . . 1 an,
 . . . 3 mo
Etranger. 1 an
 . . . 6 mo
 payable d'av
Prix du numéro
On s'abonne d
bureaux de p

Clôture de l'E

discours de M. le

La clôture de
position nationa
lundi dernier, à
simple et sobri
l'Exposition av
ses portes pend
trairement à ce
dre, son résultat
mauvais, puisq
ront sans déficit
tre, un véritable
moral. Son disti
cher, en a été fé
que tous ses col
A l'occasion
ture, M. le conse
a prononcé un f
voici quelques p
« Ce printemp
avons ouvert l'E
plus joyeuses es
de la terrible es
l'Europe, ces es
tous réalisés. M
pleins de fierté
jour'hui jeter n
accomplie. Pend
me, l'Exposition
comme une oasis
de l'Europe en f
trant à tous ses
réconfortants de
ple, qui a appliq
ces de son esprit
de son corps aux
M. Schulthes
remercié les coll
natrices de la gr
nale, adressant u
autorités et à le
et constatant au
tisfaction, que
avaient compté
plus nombreux
l'exposition, ce
vrai. Il a rappel
satisfaisant de
travail national
ge part, à l'école
seignant à tous
né notre peuple
auquel il est par
a adressé l'expres
titude.
Puis il a conti
termes :